

Informations de base

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure 2006/0099(COD) codécision)
Décision

Procédure terminée

Transports: procédure d'examen et de consultation préalables pour des dispositions législatives, réglementaires ou administratives envisagées par les états membres susceptibles d'interférer avec la réalisation de la politique commune des transports (abrog. décision 62/403/CEE). Codification

Sujet
3.20 Politique des transports en général